

Des escales offertes dans les GDS



Air Transat offre la possibilité de faire escale lors de vols réservés à l'aide des GDS.

Celles-ci se définissent en tant qu'arrêt d'au moins 24 heures au cours d'un vol international.

Les escales seront soumises aux mêmes conditions de tarifs et de franchise de bagages et pourront être incluses dans la même réservation.

Les passagers ont droit à un maximum de deux escales par direction, au Canada seulement. Les tarifs varieront en fonction de la famille tarifaire.

Les tableaux suivants présentent les conditions applicables :



À partir

de l'Europe

Eco Budget

Eco
Standard

Eco Flex

Club

Tarif TO

| | Eco Budget | Eco Standard | Eco Flex | Club | Tarif TO |
|------------------|--------------------------------------|------------------|-----------|------------------|-----------|
| Escales permises | 2 par direction, au Canada seulement | | | | |
| Tarif | 100 € chacune | 100 € chacune | Gratuites | 200 € chacune | Gratuites |

Informations et réservations :

De Belgique: airtransat.bru@aviareps.com
T. 00 800 872 672 84 (gratuit) +32 (0)2 712 05 53 (local)
De Suisse: airtransat.bru@aviareps.com
T. 00 800 872 672 84 (gratuit) +32 (0)2 712 05 62

Réservation uniquement possible via GDS.

Vous êtes déjà au Canada